

charmés ; mais moi, le sang bouillonne dans mes veines, et le monde a des bonheurs qui me sont inconnus ! Non je ne mourrai pas. — Je ne veux pas mourir pour Panatam Daho !

Un murmure courut dans la foule ; mais un signe du prêtre suffit pour le calmer.

La musique se fit entendre de nouveau, et les paroles de Jaguarita se perdirent au milieu du bruit produit par soixante instruments jouant à la fois.

Mes yeux se dirigèrent vers les fondations auxquelles le prêtre avait fait allusion. Je remarquai un grand trou qui était destiné à recevoir la poutre qui devait soutenir le centre de l'édifice.

Cette poutre était immobile, suspendue à une douzaine de pieds en l'air.

Je ne pus m'empêcher de frissonner.
Je compris que j'allais assister à l'un de ces mystères javanais. . . . reste d'une religion dont l'origine est inconnue, mais dont les temples, vieux de plusieurs siècles, couvrent encore de ruines grandioses les pays de Java et de Sumatra.

Je dois vous dire qu'il est une coutume hideuse qui existe toujours parmi ces tribus, et même à Bornéo.

Lorsqu'on jette les fondements d'une maison qui doit appartenir à un chef, on place dans le trou préparé pour recevoir la poutre de support une jeune fille ou un enfant, selon que le sort en a décidé.

Cette poutre centrale, suspendue comme nous avons dit, tombe de tout son poids sur le malheureux condamné ; et l'on suppose qu'au cri que pousse le mourant, en sentant venir la mort, s'en mêle un autre qui est celui du diable.

Le mauvais esprit, satisfait du sacrifice qu'on lui offre, est censé de quitter la maison pour n'y jamais revenir.

Tel était le sort qui attendait Jaguarita.

Mais c'est horrible ! s'écria Mine Delagrave ; et ce sont là les peuples que vous osez défendre ?

Mortagne sourit.
Et parmi nous, est-ce qu'il n'y a pas aussi des sacrifices que l'on fait au mauvais esprit, dit-il. Combien de jeunes filles qu'on immole pour la prospérité de nos maisons ! Entre les mariages forcés qui, lentement, jour par jour, brisent le cœur, et la poutre qui écrase la tête, en une seconde, mon avis est que l'avantage reste aux Javanais.

Mais je continue mon histoire :
Le prêtre dont les regards n'avaient pas un instant quitté ceux de la jeune fille leva doucement les mains, et fit plusieurs passes autour de la tête de Jaguarita, en répétant des paroles qui étaient inintelligibles pour moi.

Il continua ainsi pendant huit à dix minutes.
Au bout de ce temps, la jeune fille dormait profondément.
Vous croyez qu'elle était magnétisée ? dit Henri Delagrave.
Sans aucun doute. Le vieux prêtre, les yeux dilatés et le regard d'une fixité terrible.

Comme le vôtre ; en ce moment, interrompit Varina, en riant. Parole d'honneur, je ne serais pas étonnée d'apprendre que monsieur Rodolphe, Mortagne possède le merveilleux pouvoir dans lequel il a tant de foi !

Peut-être ! dit Rodolphe ; mais pour en finir, car j'ai peur de vous ennuyer. Le prêtre s'approcha de nouveau de la jeune fille.

Par la volonté de l'esprit qui parle par ma bouche, dit-il, je l'ordonne de répondre, Jaguarita.

La jeune javanaise trembla violemment.
Sa volonté est la mienne, dit-elle.

La voix du prêtre se fit encore entendre ; mais cette fois elle était puissante et pleine de menaces.

Es-tu prête, dit-il, à donner ta jeune vie pour la prospérité et la grandeur de la nation et de la maison de Daho.

Les traits de Jaguarita se contractèrent d'une manière horrible.

Le prêtre fit un simple signe de la main, et aussitôt elle se calma.

Il répéta sa question.
La condamnée entr'ouvrit les lèvres, et dit d'une voix lente mais intelligible :

Je suis prête.
Un frémissement se répandit de proche en proche dans la

foule ; puis il y eut une clameur à laquelle se mêla le son de la musique.

Panatam Daho prononça ensuite quelques paroles, et la foule dans un état inoui d'effervescence, suivit son chef dans une longue construction en bambou que je présumai être la salle du festin.

Jaguarita resta seule endormie et attachée sur une chaise d'osier.

Cédant à une impulsion irrésistible, je sortis de ma cachette et je m'avançai vers elle.

Ma résolution était prise.
Je voulais, à tout prix, sauver cette belle et charmante créature.

Et si elle n'avait pas été une charmante créature ? demanda Henri Delagrave.

M. Mortagne, qui a tant de respect pour les vieilles coutumes Javanaises, l'aurait assurément abandonnée à son destin ! dit Varina. Mais nous interrompons l'histoire.

Elle touché à sa fin, répliqua Rodolphe. Je réfléchis que le village n'était pas à plus d'un quart de mille de la crique où mes amis m'attendaient dans le bateau.

Jaguarita n'était qu'une enfant, et ses formes gracieuses comme celles d'une autlope ne devaient guère peser dans les bras d'un homme dont les muscles éprouvés par un long exercice étaient de fer. D'ailleurs, je pouvais arriver jusqu'au bateau avant qu'on se fût aperçu de sa disparition. En un mot, j'étais décidé à sauver Jaguarita.

En deux coups, avec mon couteau de chasse, je la débarrassai de ses liens, et la plaçant sur mon épaule, je m'enfonçai dans les fourrés du bois.

Je devais bien avoir franchi la moitié de la distance qui me séparait du rivage, lorsque des cris s'élevèrent derrière moi.

On avait découvert l'enlèvement de la victime.

Je fis appel à mon courage, et je précipitai ma course. Mais il me restait encore à franchir la hauteur d'où j'avais aperçu la fumée du village de Daho.

J'en avais déjà atteint le sommet, quand un cri de triomphe m'avertit qu'on nous avait aperçus.

Bienôt j'entendis le sifflement des flèches autour de mes oreilles. Je me lançai, à toute jambe, dans le sentier qui conduisait à la crique.

Mais il était déjà occupé par les Javanais.

Dix ou douze noires figures se précipitèrent hors des fourrés, et me barrèrent le chemin.

(A continuer.)



AVIS

UN Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, en date du 4 Février 1870, publié dans la Gazette du Canada du 12 du même mois, autorise le prélèvement de certains peages sur tout vaisseau s'arrêtant à aucun des quais ci-après nommés, et sur tous effets et marchandises qui seront déposés sur ces quais ou qui en seront enlevés, savoir : A. Rimonski, Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, Malbaie, Eboulements, Îlot, et Berthier.

F. BRAUN, Secrétaire.

Ottawa, 11 Mars, 1870.

AVOINE DE NORVÈGE, A VENDRE. — Le soussigné, offre en vente cent minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats-Unis. — Prix : le minot, \$5 ; 1/2 minot, \$3 ; 1/4 de minot, \$2.

FIRMIN H. PROULX,

20 janvier 1869. Éditeur de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.